

Initiatives parlementaires—Bills publics

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE**LA PROCÉDURE CONCERNANT LA PRÉSENTATION DES BILLS PUBLICS INSCRITS AU «FEUILLETON»**

Mme le Président: La Chambre se rappellera la marche à suivre quant au tirage au sort qui précède le dépôt et la première lecture des bills publics d'initiative parlementaire. Le *Feuilleton* d'aujourd'hui renferme 395 bills de ce genre.

Il serait difficile pour la présidence de passer en revue en ce moment les dispositions de chacun de ces bills. En conséquence, la Chambre voudra peut-être adopter la façon de procéder qu'elle a suivie au cours de sessions récentes, c'est-à-dire, présenter ces bills, leur faire subir la première lecture et en ordonner l'impression, de sorte que chacun d'eux puisse être examiné minutieusement d'ici au moment désigné pour la deuxième lecture. La présidence pourra ainsi s'assurer qu'aucun bill ne porte atteinte aux coutumes et aux usages de la Chambre.

Je suggère donc que, de l'assentiment unanime, tous les bills publics d'initiative parlementaire inscrits au *Feuilleton* d'aujourd'hui en vue de leur dépôt soient réputés avoir été présentés et lus pour la première fois et avoir fait l'objet d'un ordre tendant à leur impression et à leur deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre, sous réserve, naturellement, d'un examen ultérieur quant à la régularité de chacun.

Afin de s'assurer qu'il ne faudra pas reporter l'examen des bills inscrits à la tête de la liste du fait qu'ils n'auront pas été imprimés et distribués au moment où on en fera l'appel, j'ai demandé à l'Orateur adjoint, avec la collaboration des greffiers au bureau, de faire le nécessaire en vue d'attribuer les priorités en fonction de l'ordre établi par tirage au sort en ce qui concerne l'impression et la distribution et, à cet effet, le mot «imprimé» sera ajouté au *Feuilleton* en regard de chaque bill dès sa réception par le Service de distribution.

Plaît-il à la Chambre qu'on procède comme je viens de l'expliquer?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES—BILLS PUBLICS

[Traduction]

PRÉSENTATION ET 1^{re} LECTURE

Bill C-201, Loi modifiant la Loi établissant des jours fériés.—M. Herbert.

Bill C-202, Loi modifiant la Loi sur la cour fédérale (divulgateur de documents).—M. Oberle.

Bill C-203, Loi modifiant le Code canadien du travail.—M. Gamble.

Bill C-204, Loi modifiant la Loi sur l'Office national de l'énergie (représentation provinciale et publicité des audiences).—M. Waddell.

Bill C-205, Loi modifiant la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage (prestations de maternité—période d'attente).—M. Caccia.

Bill C-206, Loi modifiant le Code canadien du travail (congé de maternité).—M. Benjamin.

Bill C-207, Loi modifiant la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques.—M. McMillan.

Bill C-208, Loi modifiant la Loi électorale du Canada (publication de résultats de sondages d'opinion).—M. Shields.

Bill C-209, Loi modifiant la Loi sur la Chambre des communes (vacances).—M. Malone.

Bill C-210, Loi visant à promouvoir l'usage de l'énergie renouvelable.—M. Schellenberger.

Bill C-211, Loi rajustant la représentation de l'Ontario à la Chambre des communes et revisant les circonscriptions électorales de l'Ontario.—M. Foster.

Bill C-212, Loi modifiant l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) (statut des Indiens, traités et droits des autochtones).—M. Allmand.

Bill C-213, Loi modifiant le Code criminel (indication des noms des accusés).—M. Dick.

Bill C-214, Loi modifiant la Loi sur les banques officielles (suprématie de cette loi).—M. Gauthier.

Bill C-215, Loi portant modification du droit pénal (punition de certaines infractions).—M. Munro (Esquimalt-Saanich).

Bill C-216, Loi modifiant le Code criminel (avortement).—M. McKnight.

Bill C-217, Loi concernant le nom officiel de la «Nouvelle-Écosse».—M. Nowlan.

Bill C-218, Loi portant révision de la Loi sur le contrôle de l'énergie atomique.—M. Gurbin.

Bill C-219, Loi modifiant le Code criminel (enlèvement d'enfants par les parents).—M. Friesen.

Bill C-220, Loi concernant l'hymne national du Canada.—M. Stewart.

Bill C-221, Loi concernant la création d'une administration pour la conservation à l'usage du public canadien de toutes lignes de chemins de fer abandonnées.—M. Watson.

Bill C-222, Loi prévoyant un référendum national sur la peine capitale.—M. Lawrence.

Bill C-223, Loi concernant la représentation à la Chambre des communes.—M. Towers.

Bill C-224, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion (usage éducatif d'émissions).—M. McKenzie.

Bill C-225, Loi favorisant la participation des employés aux profits des entreprises.—M^{me} Hervieux-Payette.